

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2012**

SECRETARIAT DES RELATIONS AVEC LES INUIT			
<i>Évaluation du Secrétariat des relations avec les Inuit</i>			
DATE D'APPROBATION : 20 juin 2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. À la lumière de l'intérêt croissant envers le Nord et d'autres projets, et en raison de la diversification de plus en plus grande du portefeuille du SRI, le Secrétariat devrait officialiser son approche en matière de mesure des résultats par la mise au point d'une stratégie de mesure du rendement respectant les normes actuelles du Ministère, précisant les résultats attendus et tenant toujours compte des priorités du gouvernement fédéral et de celles des Inuit.	Une stratégie de gestion du rendement sera mise au point en utilisant le plan pluriannuel élaboré selon la recommandation 2 comme point de départ.	Décembre 2011	<p>État : Demande de fermeture du dossier</p> <p>Mise à jour/Justification (en date du 31 mars 2012) L'ébauche finale de la stratégie de mesure du rendement (SMR) sera achevée d'ici le 15 juin 2012. Après cette date, sa diffusion sera élargie. Cette SMR est fondée sur le mandat et le rôle actuels du SRI. Toutefois, ces derniers seront profondément modifiés après le 4 septembre 2012 et le SRI devra donc changer en conséquence.</p> <p>SVE : Fermeture du dossier recommandée.</p>
2. Pour compléter la stratégie de mesure du rendement et améliorer l'efficacité, le Secrétariat devrait mettre au point un plan de travail pluriannuel qui comprendrait des critères de sélection des projets à long terme et des activités à court terme permettant de répondre aux questions émergentes et aux défis, ainsi que des mécanismes de reconnaissance et de réduction des risques.	Le SRI collaborera avec les organisations inuites pour l'élaboration d'un plan de travail pluriannuel qui comprendra un processus visant à rationaliser les priorités.	Avril 2012	<p>État : Aucune mesure n'a été prise.</p> <p>Mise à jour/Justification (en date du 31 mars 2012) À la suite de l'annonce, en avril, de l'intégration du SRI au SPOS le 4 septembre 2012, on doit réévaluer le nouveau rôle, le nouveau mandat et la nouvelle fonction du SRI après son intégration. À l'automne-hiver 2012, on modifiera la SMR et on mettra au point un processus pour appliquer le point 2 de la recommandation.</p> <p>Commentaire du SVE : Fermeture du dossier recommandée.</p>
3. Afin d'appuyer l'orientation et la mesure de son travail de défense des intérêts, le SRI devrait examiner la	Dans le cadre de la stratégie de mesure du rendement (point 1 qui précède), le SRI élaborera et mettra en œuvre une	Avril 2012	<p>État : Demande de fermeture de dossier</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2012**

SECRETARIAT DES RELATIONS AVEC LES INUIT			
<i>Évaluation du Secrétariat des relations avec les Inuit</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 20 juin 2011</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
possibilité d'élaborer une ou plusieurs stratégies permettant de mesurer le changement des niveaux de sensibilisation aux questions inuites au sein du gouvernement fédéral, de même que d'évaluer à quel point ces questions sont intégrées aux politiques et aux programmes.	stratégie permettant de mesurer le changement des niveaux de sensibilisation au sein du gouvernement fédéral, et d'évaluer à quel point ces questions sont intégrées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes.		<p>Mise à jour/Justification (en date du 31 mars 2012) La SMR finalisée du SRI contient des activités, des mesures du rendement et des indicateurs importants liés à l'évaluation des retombées des efforts de sensibilisation aux questions liées aux Inuits. Cela dit, à la suite de l'intégration du SRI au SPOS (un groupe d'élaboration des politiques), ses activités de sensibilisation seront réduites, et, finalement, éliminées. Le SPOS ne se prête pas vraiment à cette fonction. Des travaux sont cependant en cours pour transférer la fonction de sensibilisation à la Direction de l'apprentissage et du perfectionnement (DAP) au sein de RH. Quand ce transfert sera terminé, les éléments de la SMR liés à la sensibilisation seront très utiles à la DAP et pourraient constituer le fondement de ce volet de la SMR pour ce nouveau secteur.</p> <p>SVE : À la lumière des changements importants qui auront une incidence sur le programme, nous recommandons de classer la présente modification.</p>